

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par l'adoption du règlement n° 2019.01 décrétant une dépense de 3 680 451.00 \$ et un emprunt de 3 530 451.00 \$ pour le projet d'alimentation en eau potable.

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. **QUE** lors de la séance extraordinaire tenue le 3 juillet 2019, le conseil a adopté le **Règlement numéro 2019.01** décrétant une dépense de 3 680 451.00 \$ et un emprunt de 3 530 451.00 \$ pour le projet d'alimentation en eau potable soit les frais d'ingénierie, la construction d'une usine de traitement, l'installation d'une conduite d'eau, la mise en service de nouveaux puits d'alimentation afin d'alimenter le réseau d'aqueduc actuel ainsi que les nouvelles constructions destinées à l'habitation établies le long de la route de Kamouraska.
2. **Avis public est en outre donné** que ce règlement est actuellement déposé au bureau de la directrice générale & secrétaire-trésorière, au Centre Communautaire situé au 67, avenue Morel à Kamouraska, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8H30 à 15H30 et ce, du lundi au jeudi pour la période estivale.

Adoption du règlement le 4 juillet 2019

Entrée en vigueur du règlement le 4 juillet 2019

3. **QUE** ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Kamouraska, ce 4^{ième} jour du mois de juillet 2019.


Mychelle Lévesque,
directrice générale &
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit sur le tableau d'affichage situé à l'extérieur du Centre communautaire sis au 67, avenue Morel et sur le site Internet de la municipalité, le 4 juillet 2019 entre 13H30 et 15H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 juillet 2019.


Mychelle Lévesque